Compte rendu

Rendez-vous Ministre de la Culture

Jeudi 1er octobre 2020 – 9h

RDV sollicité par la Fédération Nationale suite à la rencontre des acteurs culturels du 27/08/2020

Etaient présent.e.s :
 - Ministere de la Culture :
La Ministre, Mme Roselyne Bachelot
La directrice de cabinet, Mme Sophie-Justine Lieber

La conseillère en charge de la création du spectacle vivant et des festivals au Cabinet - Hélène Amblès

* Federation Nationale des Arts de la Rue

Jean Luc Prévost, Serge Calvier, Fanny Morvan

Jean-Luc a introduit la rencontre par une contextualisation des fédérations (nationale et régionales), des spécificités des arts de la rue (diversité des disciplines et esthétiques, saison très courte, déjà très impactés par les mesures sécuritaires…). La crise sanitaire, qui s’ajoute au sécuritaire fait constater qu’in fine la liberté est plutôt à l’intérieur qu’à l’extérieur. Malgré l’appel du ministre précédent, toutes les collectivités n’ont pas joué le jeu de la solidarité et continuent d’utiliser le budget culture comme variable d’ajustement.

La Ministre a bien conscience que les arts de la rue sont largement financés par les achats des collectivités qui financent des représentations/actions gratuites pour les spectateurs.
Il existe, pour elle, un vrai risque de regroupement / foule dans les arts de la rue.

Serge précise qu’il faut des mesures d’urgences mais également un plan de revitalisation culturelle dans l’espace public.

La Ministre indique que concernant les mesures d’urgences, il faut solliciter au maximum celles existantes (ex : activité partielle à 100%) mais qu’il faut également penser et co-construire un plan d’envergure pour l’avenir. Elle souhaite avoir des éléments chiffrés afin de pouvoir faire un diagnostic et mieux définir les mesures à mettre en place (public, cadre juridique…)

Fanny précise que les chiffres apportés ce matin sont spécifiquement lié aux impacts de la crise sanitaire. Une observation générale est en train d’être lancée, néanmoins les chiffres ne pourront pas être sortis dans l’immédiat.

Serge avance l’idée du 1% Travaux Publics -> très bon accueil des 3 personnes ; demande d’être alimentée sur le sujet afin de bien en comprendre les contours et les enjeux et de vois les possibilités juridiques
La publication à venir du livret, illustrant des expérimentations, sera adressé
Point de vigilance car pour la ministre, 90% des travaux publics sont gérés par les collectivités

Il a aussi été évoqué les nombreuses annulations de dernière minute. Il a été confirmé que le message général est d’autoriser avec un protocole sanitaire adapté ; qu’il y a une jauge spécifique pour les spectateurs (qui ne tient pas compte des équipes) et que seuls les spectateurs doivent porter un masque.
Un travail a été mis en place avec le cabinet du Premier Ministre pour que les préfets travaillent avec les DRAC’s

Pistes à travailler dans le cadre du plan d’urgence :
 -> les arts de la rue ne peuvent pas bénéficier de la compensation de billetterie : quels mécanismes inventer ?

Pistes à travailler dans le cadre du Plan de relance :
 -> le programme de commande public (abondé à hauteur de 30 millions) qui s’adresse à tous les secteurs. Voir comment faire en sorte que les arts de la rue y soient bien pris en compte et bénéficient du dispositif
 -> Fond Festival (abondé à hauteur de 10 millions) jusqu’au 31/12/2020 ; piloté par les DRAC’s
travail à faire pour en connaitre la cadre et faciliter les demandes, inviter les acteurs des arts de la rue à le solliciter

Pistes à travailler dans le cadre du Plan de revitalisation :
 -> 1% Travaux Publics
 -> Soutien aux lieux : + de lieux labélisés et développement des lieux intermédiaires
 -> redynamiser une vie artistique, citoyenne et sociale dans les politiques des collectivités

Informations à remonter :
En cas d’annulation, bien faire remonter le dossier avec un maximum de pièces afin de saisir l’interministériel

Au global, le rendez-vous s’est bien passé. La participation de la ministre est plutôt un bon signal. Il y a eu une réelle écoute des personnes ; un réel intérêt pour le 1%TP et le désir d’avoir d’autres propositions concrètes pour l’avenir.
Il y a actuellement des budgets très conséquents dégagés, une certaine volonté politique : c’est une opportunité.